

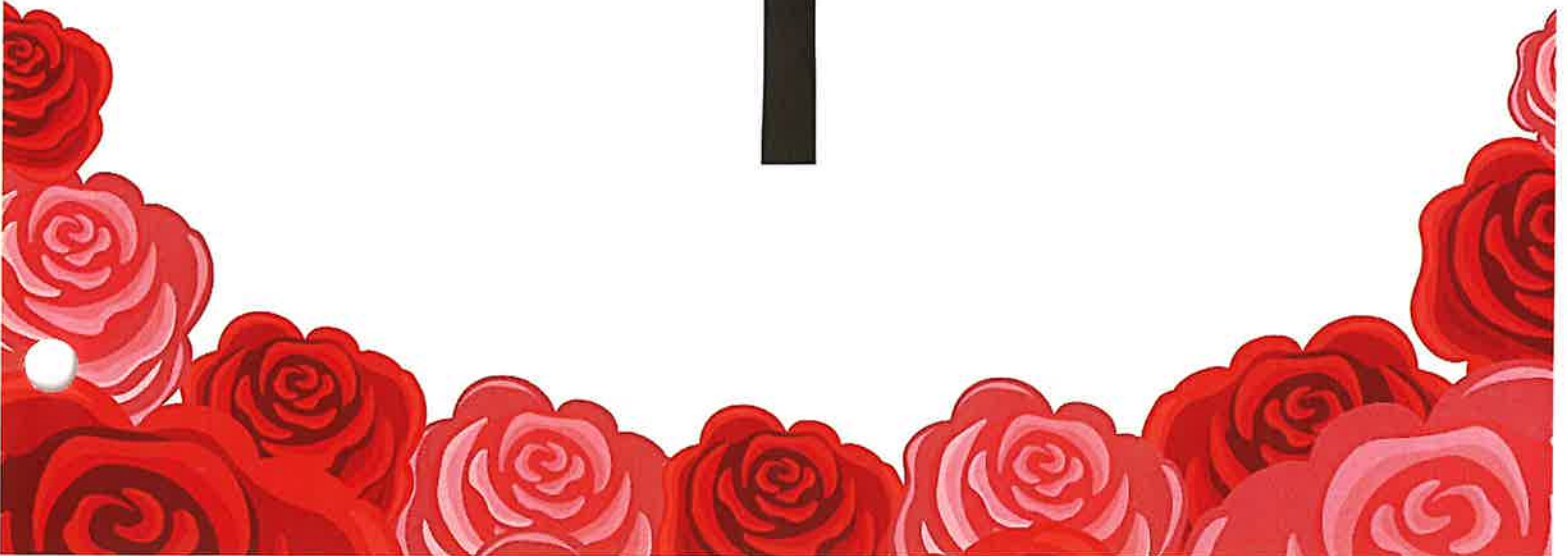


MINI JOURNAL DU LAC

ÉDITION FÉVRIER 2026



*« Aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre,
c'est regarder ensemble dans la même
direction. »*



RALLYE DE MOTONEIGE DE LAC-HUMQUI SAMEDI LE 21 FÉVRIER 2026

Rallye: Inscription de 12 h à 13 h
Lieu : Cour salle Multifonctionnelle
Départ 13 h 15
5 \$/ motoneige

Trio à
30 \$

Souper: Pizza
Salle Multifonctionnelle
20 \$/personne



Soirée: Avec le groupe Génération
Au gymnase à partir de 20 h
10 \$ l'entrée
Bar sur place

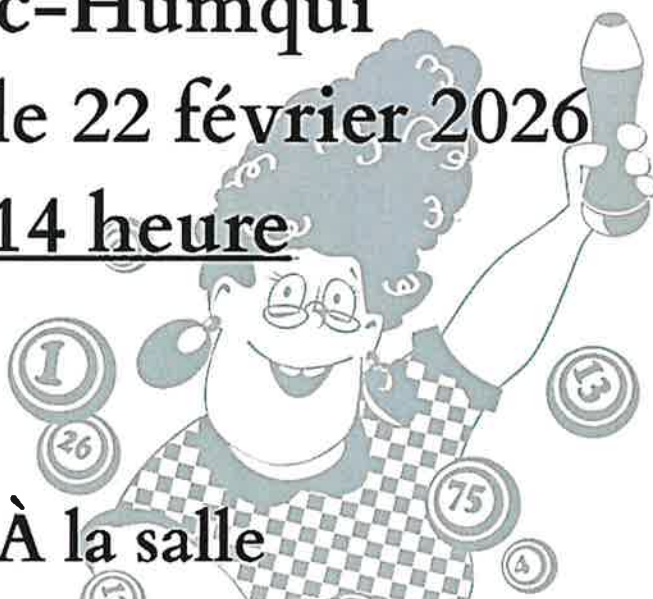


A.R.T.E.L.

Association récréotouristique
d'économie locale



À Lac-Humqui
Dimanche le 22 février 2026
À 14 heure



À la salle
DU CLUB DES 50 ANS ET +
Du centre multifonctionnel

Situé au 146, route 195

Lac-Humqui



Prenez • Donnez • Partagez



**HEURES
D'OUVERTURE**

Lun-Jeu
8h - 17h



Mercredi
18h30 - 21h30



Jeudi
18h30 - 20h



**Frigo
Communautaire**

Saint-Zénon-du-Lac-Humqui

Ensemble contre le gaspillage alimentaire!

 **146 Route 195
Lac-Humqui**

En face du Bureau de Poste



AVIS PUBLIC — APPEL D'INTÉRÊT

Aménagement forestier – Terrain de la plage municipale

La Municipalité de Lac-Humqui est à la recherche d'une personne intéressée à réaliser des travaux d'aménagement forestier sur le terrain de la plage municipale.

Les travaux visent principalement l'entretien et l'aménagement du secteur boisé afin d'améliorer la sécurité, l'accessibilité et la mise en valeur du site.

Cet appel s'adresse aux particuliers. En guise de compensation, le bois récolté dans le cadre des travaux pourra être conservé par la personne responsable, selon les modalités établies avec la municipalité.

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec le bureau municipal pour obtenir plus d'informations ou manifester leur intérêt :

! Municipalité de Lac-Humqui

☎ 418 743-2177 poste 1675

✉ lachumqui@mrcmatapedia.quebec

Horaire des messes et adaces de février à décembre 2026

15 fév - messe à 9h00



01 mars - adace à 9h00

15 mars - messe à 9h00

29 mars - adace à 9h00

- Dimanche des rameaux



12 avril - messe à 9h00

26 avril - adace à 9h00



10 mai - messe à 9h00

- Fête des mères

24 mai - adace à 9h00

- Dernière adace pour l'été

14 juin - messe à 9h00

12 juillet - messe à 9h00



09 août - messe à 9h00

13 sept - messe à 9h00

11 oct - messe à 9h00

25 oct - adace à 9h00

- 1ère adace pour l'automne



15 nov - messe à 9h00

29 nov - adace à 9h00

13 déc - messe à 9h00

+ horaire de Noel à venir

Pour ceux qui veulent payer des intentions de messe pour parents enfants ou ami(es), contactez Rémi - 418 743 5413

INFO CAB

Les nouvelles du Centre d'Action Bénévole Vallée de La Matapédia

AIDE EN CUISINE DEMANDÉE : tu aimes préparer les aliments et aider à la confection de bons petits plats? Alors viens bénévoler avec nous! Si l'offre te parle et que tu as de la disponibilité le mercredi ou le jeudi, contacte-nous au (418) 629-4456.

Tu as le goût de quelque chose de différent pour souligner la St-Valentin cette année? Pourquoi ne pas bénévoler en couple? Contactez-nous, il nous fera plaisir de trouver avec vous une cause sur mesure pour vous deux!
Au (418) 629-4456

Joyeuse
St-Valentin!

Devenez bénévole



Formulaire d'inscription



40, avenue du Parc, Amqui (Québec) G5J 2L6
✉ benevole@cablamatapedia.org ☎ (418) 629-4456
🌐 www.actionbenevolebsl.org

🎿❄️ Journée gratuite à la Station de ski Val-d'Irène ❄️🎿

Bonne nouvelle ! Comme par les années passées, une journée de ski est offerte gratuitement aux citoyens à la Station de ski Val-d'Irène.

Profitez-en pour venir vous amuser, prendre l'air et découvrir (ou redécouvrir !) notre belle montagne dans une ambiance hivernale exceptionnelle.

👉 Amusez-vous prudemment et profitez pleinement de cette belle activité !




NOUVEAUTÉ À LAC-HUMQUI !

Envie de bouger cet hiver ? C'est maintenant possible...
gratuitement ! 



Grâce à Circonflexe - Prêt-pour-bouger, la municipalité offre désormais le prêt de matériel sportif. Pour la saison hivernale, profitez du prêt de raquettes pour toute la famille et partez à l'aventure dans nos beaux paysages enneigés !

 Réservez facilement via le site Internet ci-dessus

 Ou appelez au bureau municipal — on se fera un plaisir de vous guider !

Allez hop, on sort jouer dehors ! 

circonflexe
Prêt-pour-bouger

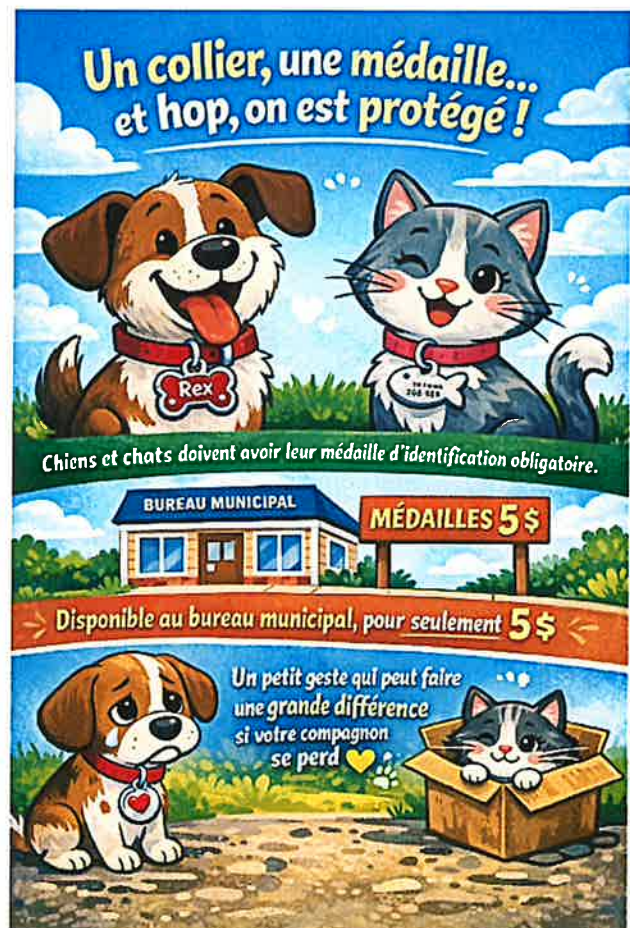
Nous prêtons actuellement des raquettes à neige gratuitement ! Profitez-en pour aller découvrir notre magnifique petit sentier situé derrière le bureau municipal  

🐾 Rappel aux propriétaires d'animaux 🐾

La municipalité souhaite rappeler à tous les citoyens l'importance de prendre leurs responsabilités en tant que propriétaires d'animaux.

- ✓ Vos chiens et chats doivent être gardés dans votre cour afin d'assurer la sécurité de tous et de préserver une bonne cohabitation entre voisins.
- ✓ Une médaille d'identification est obligatoire pour votre animal. Elle facilite son retour à la maison en cas de perte.

Merci de votre collaboration pour maintenir un milieu de vie harmonieux et sécuritaire pour toute la communauté. 🐶🐱



Les conifères, ces arbres de froid !



Souvent appelés bois mou ou résineux, les conifères sont apparus il y a environ 400 millions d'années. Une chose qui les rend vraiment fascinants, c'est leur **adaptation au froid** !

Les feuilles des conifères, appelées **aiguilles**, sont **petites** et allongées. Elles sont donc peu exposées à l'air, ce qui **réduit les pertes d'eau** durant la saison froide et sèche. Elles

ont aussi très peu de stomates (microscopiques orifices qui permettent les échanges gazeux et par où l'eau s'échappe), ce qui réduit la transpiration et donc les pertes d'eau. Les aiguilles des conifères sont également recouvertes d'une cuticule, une sorte de **couche protectrice** épaisse et cireuse qui évite l'assèchement.

Les feuilles des conifères persistent, elles restent sur l'arbre tout au long de l'année. Elles tombent graduellement, une à une, et sont remplacées par de nouvelles aiguilles. On dit que les conifères sont **sempervirents**, c'est-à-dire toujours verts. En effet, contrairement aux feuillus, ils conservent leur chlorophylle (pigment vert indispensable à la photosynthèse) même en hiver. Il existe quelques exceptions. Ici, le seul conifère indigène à perdre ses aiguilles est le Mélèze laricin.

De nombreux changements chimiques vont s'opérer à l'intérieur des tissus des conifères pour les rendre plus **résistants** au froid, comme parfois la production de protéines antigel.

Leur écorce aussi est faite pour passer de longues périodes au froid puisqu'elle est épaisse et remplie d'alvéoles, ce qui procure une **bonne isolation**.



L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons des ateliers sur la forêt dans les écoles, camps de jour, événements divers, etc. Contactez-nous pour planifier une activité!

PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE TRANSFORMATION



Vous prévoyez construire une nouvelle résidence, un chalet? Vous prévoyez remplacer votre balcon, ajouter une galerie à votre résidence vous faire une terrasse, installer une thermopompe? Le permis de construction ou de transformation est pour vous.

Faire une demande de permis de construction ou de transformation représente une démarche dont le temps de traitement peut varier de quelques minutes à quelques semaines, tout dépendant de la nature des travaux et de leur complexité.

Des formulaires de demande de permis sont disponibles au bureau municipal.

Ceux-ci indiquent tous les documents nécessaires à la présentation de votre projet et peuvent accélérer, dans certain cas, le traitement de votre demande. Renseignez-vous.

L'octroi d'un permis de construction correspond à des objectifs précis, dont celui de pouvoir contrôler la nature des travaux sur le territoire, afin qu'on ne construise pas n'importe quoi, n'importe où.

De cette façon, les résidents sont assurés de bénéficier d'un milieu bâti plus uniforme et plus sécuritaire. Par exemple, en sachant qu'il doit obtenir un permis, votre voisin y pensera peut-être à deux fois avant d'agrandir sa résidence jusqu'à votre ligne de terrain en utilisant des matériaux non conformes.



Effectuer des travaux de construction ou de transformation sans permis de la municipalité occasionne des problèmes aux contrevenants et l'inspecteur responsable de la municipalité peut faire cesser les travaux.

Un message de votre municipalité

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI

AVIS DE MOTION

Résolution no : 10-26

Code d'éthique et déontologie des élus municipaux

Avis de motion est donné par Mme Diane Soucy, qu'il sera adopté, lors de la prochaine séance du mois de mars 2026, le règlement numéro 02-2026 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui.

Ce règlement a pour but de définir les valeurs et les règles de conduite applicables aux élus, notamment en matière d'intégrité, de dignité, de probité, d'impartialité et de conflits d'intérêts, conformément aux exigences de la loi.

Le projet de règlement est déposé et est disponible pour consultation.

**DONNÉ À SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI CE 2^{ième} JOUR DU MOIS DE FÉVRIER
DEUX-MILLE-VINGT-SIX.**

Kari Decham